

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 27 Octobre 1896

NOUVELLES LOCALES

Mercredi prochain, 4 novembre, un service solennel sera célébré, à la Cathédrale, pour les Princes défunts de la Famille Souveraine. A 10 heures, grand'messe suivie de l'absoute.

S. G. M^{re} l'Evêque est rentré à Monaco jeudi dernier.

Le 2 novembre, le clergé et les congrégations de la paroisse Saint-Charles se rendront processionnellement, si le temps le permet, à 6 heures un quart du matin, au cimetière de Monaco où M. le Curé Accica dira la messe à 7 heures.

A la nouvelle du succès remporté à Chalon-sur-Saône par la Société Chorale, S. A. S. la Princesse Alice avait daigné faire savoir au président de notre Orphéon qu'Elle faisait don à la Société d'un orgue destiné à sa salle de répétitions.

Cet orgue est arrivé hier à Monaco ; c'est un magnifique instrument sortant des ateliers du célèbre facteur Alexandre. Nos orphéonistes ont été vivement touchés de ce précieux encouragement de notre Auguste Souveraine.

Les agents de la sûreté ont réussi à arrêter, samedi soir, l'auteur présumé du vol commis à la chapelle des Pénitents. Cet individu, qu'on surveillait depuis quelque temps et qui avait quitté la Principauté, venait de Nice quand on l'a mis en état d'arrestation à la Condamine. Il avait donné de faux noms et a été trouvé possesseur d'instruments d'effraction qui s'adaptent aux fractures faites au tabernacle, ainsi que d'une bicyclette, probablement dérobée, car la plaque du vendeur en a été enlevée.

Une instruction étant commencée, nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui.

M. Neveu, sous-chef de gare à Monaco, est nommé sous-chef de première classe à la gare d'Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Duvernay, facteur de première classe à l'Estaque, est nommé sous-chef à la gare de Monaco, en remplacement de M. Neveu.

Nous apprenons que M. Capdevielle, commis des douanes à Monaco, est nommé vérificateur à Vintimille, en remplacement de M. Guillon, qui lui succède ici avec le titre de commis principal.

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement du Tir aux pigeons de Monte Carlo sont poussés avec la plus grande activité.

Le Sport Vélocipédique Monégasque a procédé dimanche au renouvellement de son bureau.

M. Paul Gallerand est élu président, en remplacement de M. Jules Letainturier, démissionnaire.

Le Bureau est ainsi composé :

MM. Gendre, Berthoux, vice-présidents ; E. Vincent, secrétaire général ; Fontaine, trésorier ; Gazo, trésorier-adjoint ; Defressine, secrétaire ; Guiraud, secrétaire-adjoint ; Manigley, capitaine de route ; Roustan et Vermeulen, lieutenants ; conseillers, Lauck, Noghès, Olivier, Lajoux, Crovetto.

L'affluence des voyageurs est telle depuis quelques jours, qu'en attendant l'ouverture du service d'hiver, la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a dû augmenter de quatre le nombre des trains circulant entre Menton et Nice, depuis vendredi dernier.

Ces trains, omnibus, sont réglés comme suit :

Départ de Nice, 10 h. 40 matin ; départ de Monaco, 11 h. 14 ; départ de Monte Carlo, 11 h. 22 ; arrivée à Menton, 11 h. 36.

Départ de Nice, 6 h. 55 soir ; départ de Monaco, 7 h. 18 ; départ de Monte Carlo, 7 h. 23 ; arrivée à Menton, 7 h. 40.

Départ de Menton, Midi 55 ; départ de Monte Carlo, 1 h. 13 ; départ de Monaco, 1 h. 20 ; arrivée à Nice, 1 h. 48 soir.

Départ de Menton, 5 h. 14 soir ; départ de Monte Carlo, 5 h. 31 ; départ de Monaco, 5 h. 36 ; arrivée à Nice, 6 h. 5.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a prononcé, le 20 octobre, les condamnations suivantes :

Fortuné-Victor Almondo, 29 ans, à Monaco, 50 francs d'amende, pour exercice d'une industrie sans autorisation (récidive),

Et Silvio Tachella, 20 ans, maçon, pour tentative de vol, Thomas Gosmar, 21 ans, garçon d'hôtel, complicité de tentative de vol, tous deux sans domicile, chacun à six mois de prison.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les Français habitant la Principauté qui sont nés dans le courant de l'année 1876, et qui doivent en conséquence prendre part au prochain tirage au sort, sont priés de vouloir bien se présenter à la Chancellerie du Vice-Consulat de France à Monaco, du 3 au 20 novembre, pour s'y faire inscrire sur les tableaux de recensement.

La Chancellerie est ouverte au public, le matin, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 ; dans l'après-midi, de 2 à 3 h. 1/2.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

FÊTE DE LA TOUSSAINT

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les billets d'aller et retour délivrés du 30 octobre au 1^{er} novembre seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 novembre.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Jeudi a eu lieu l'intronisation de M^{re} Chapon, le nouvel évêque de Nice.

Menton. — Les travaux de la double voie entre Cabhè-Roquebrune et Menton sont commencés depuis trois semaines environ.

CAUSERIE

Nansen et sa rencontre avec Jackson

Un des épisodes les plus caractéristiques de l'aventureuse expédition de Nansen, est celui de sa rencontre avec Jackson, qui devait ramener sain et sauf, le hardi nautonnier des solitudes boréales dans lesquelles il errait. Voici comment *Le Morgenbladet*, de Christiania, raconte l'arrivée de Nansen en Norvège et sa découverte par l'expédition Jackson :

« Nansen est arrivé à bord du bateau de plaisance *Le Otério*, à Tromsø, le 21 août, à 4 heures de l'après-midi, ayant avec lui les instruments qui lui ont servi dans son aventureuse expédition. On y voit deux « mayakker » ou petits bateaux à fond plat, dont l'un est fabriqué par Nansen lui-même. Ce sont des morceaux de bambou complètement recouverts de toile cirée et goudronnée pour les rendre imperméables. Leur poids est de 8 à 10 kilos et leur longueur de 6 mètres.

Ces « mayakker » ont encore dans leurs flancs les oreillers ou sacs noirs et gras, sur lesquels les voyageurs dormaient ; une casserole, de patins en bois (ski), des courroies en peau d'ours pour tirer ces « mayakker » qui forment traîneau sur la glace, des fusils et d'autres objets.

La casserole, qui est très primitive, contient encore un restant de soupe bouillie, composée de viande de phoque, de farine de maïs et d'eau salée, ce sont les restes du dernier repas des deux Norvégiens, quand, le 17 juin, ils ont été rejoints par l'expédition Jackson.

Ce jour-là, au matin, Nansen s'était levé de bonne heure, car c'était son tour de préparer le repas, tandis que Johansen dormait encore dans la hutte construite avec leurs bateaux et leurs voiles. A ce moment, Nansen entendit des aboiements éloignés de chiens. Il avertit aussitôt son compagnon de ce fait qui impliquait la présence d'étrangers non loin d'eux. Tout bruit ayant cessé, il fut décidé qu'après le repas, Nansen irait à la découverte pour s'assurer de la réalité de ce qu'il avait entendu.

Il venait à peine de partir que Johansen resté seul, à son tour entendit des aboiements. Il ne douta plus. Il y avait des étrangers sur leur terre. On peut se figurer sa stupéfaction et son émotion après quinze mois d'isolement et de fatigue dans les glaces.

Surmontant sa joie, il se hâta de planter dans la glace un bambou portant une chemise, qui devait servir de signal pour Nansen ou pour les étrangers. Il doutait de son efficacité, car le bâton peu élevé et les amoncellements de glace le masquaient.

Il attendit trois heures. Il aperçut au loin un homme qu'il jugea n'être point Nansen, car il était armé d'un fusil long et Nansen n'avait qu'un fusil au contraire très court. Il hissa aussitôt un drapeau norvégien à côté du premier signal. L'inconnu s'approcha ; et comme on peut le croire, l'entrevue fut cordiale bien qu'ils ne parlèrent pas la même langue.

Ce voyageur était M. Schild, de l'expédition Jackson. Peu d'instants après arrivèrent M. Armstage, le second du vaisseau, avec le botaniste Fischer, le docteur Ruttiz, et un finlandais, Blomquist. Le docteur parlait l'allemand, langue connue de Johansen, de sorte qu'il leur fut facile d'échanger leurs impressions.

Mais il fut difficile à Johansen de pouvoir sur le moment, répondre à toutes les questions qui lui furent

posées. Le second versa un verre de porto à Johansen et pendant que tous se découvraient devant le drapeau norvégien, un « hourrah » neuf fois répété retentit dans les solitudes glacées de la terre de François-Joseph.

Les nouveaux venus ne furent pas peu surpris lorsqu'ils connurent le projet formé par Nansen et son compagnon de retourner au Spitzberg par les glaces. Ces derniers avaient, le jour précédent, chassé et tué plusieurs oiseaux sauvages dont les dépouilles furent emportées par les marins anglais comme souvenir de leur rencontre. Ceux-ci rassemblèrent les objets de l'expédition et les emportèrent vers leur campement, empêchant Johansen de toucher à quoi que ce soit, de sorte que ce dernier put marcher sans fardeau comme il ne l'avait pas fait pendant de si longs mois.

Bientôt on retrouvait le campement ami composé de cinq huttes dont une grande, et le capitaine Jackson occupé à photographier Nansen qui était arrivé à rejoindre ses nouveaux amis.

Se faire une idée de la tournure de nos deux explorateurs est impossible. Ils avaient tous les deux la barbe longue de trente centimètres, les cheveux tombant sur les épaules; de se laver, il n'en avait pas été question depuis quinze mois. Leurs vêtements, composés d'une peau d'ours, étaient grasseyés et imprégnés du sang des animaux qui leur avait fourni leur nourriture. »

Ces deux sauvages d'aspect étaient cependant deux civilisés dont les noms survivront à travers les siècles à côté de ceux des grands explorateurs polaires.

BIBLIOGRAPHIE

COMMENT DISCERNER LES STYLES DU VIII^e AU XIX^e SIÈCLE

C'est sous ce titre que M. Edouard Rouveyre, éditeur, 76, rue de Seine, à Paris, vient de faire paraître un ouvrage où sont classés méthodiquement, toutes sortes d'Objets d'Art et de Curiosités de types définis et dont les caractères spéciaux sont relevés dans les commentaires synthétiques de M. L. Roger-Milès, un des auteurs qui marquent aujourd'hui dans la critique et l'histoire de l'art. L'éditeur s'est appliqué à ne donner que des reproductions parfaites de pièces dont l'authenticité était contrôlée, et les documents analytiques où chaque objet trouve, pour ainsi dire, son état civil, sont d'une rigoureuse exactitude et d'une précision qui en rend la lecture nécessaire et facile.

On peut affirmer que cette œuvre de patiente érudition et de goût sûr, s'adresse à tout le monde, connaisseur ou non; indispensable comme un dictionnaire, parce qu'en même temps livre de luxe fort beau à feuilleter, elle sera un instrument précieux de consultation journalière, et deviendra le véritable Manuel de la Curiosité. (Cette publication qui vient d'être honorée de la Souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, forme un fort volume in-4^o Jésus, reliure artistique, non rogné; elle sera adressée à l'examen, en communication et franco, à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande à M. Edouard ROUYEYRE, éditeur, 76, rue de Seine, à Paris.)

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est une belle ville... quand il ne pleut pas. Mais cette semaine il a plu; nous avons eu un véritable déluge. La Seine est arrivée à une hauteur qui n'a plus permis de continuer le service des bateaux-mouches. Les Parisiens sont privés de ces omnibus flottants qui sont d'une grande commodité pour la circulation dans la grande ville privée de Métropolitain. La batellerie des marchandises n'est pas encore interrompue, mais elle devient difficile. L'eau a pénétré dans les caves des entrepôts de vins de Bercy: ce qui sera une jolie excuse pour les marchands qui vendront des liquides baptisés. Que d'eau! que d'eau! Nous ne tarderons pas, si les cataractes du ciel ne se ferment pas, à voir la Seine s'élever à plus de huit mètres, comme en 1658. Il en fut de même il y a juste 50 ans.

Paris est une belle ville, comme dit la chanson; mais elle coûte cher à entretenir. Le budget que prépare le Conseil municipal indique que la dépense d'entretien de Paris s'élève à trois cents millions. Et il paraît que ce chiffre s'accroîtra régulièrement avec les embellissements de notre capitale, sans parler des événements imprévus,

comme les inondations et la neige qui motivent un fort budget extraordinaire auquel il est impossible d'échapper. Les services de la voirie laissent beaucoup à désirer. Voici l'approche d'un hiver rigoureux, et la boue va changer les boulevards en un fleuve noir. M. de Selves prend des mesures énergiques. Il vient de renforcer les services de la voirie. C'est une excellente mesure; mais il y a des mécontents qui critiquent tout et qui prétendent que sous prétexte de propreté urbaine, on veut simplement augmenter le nombre des fonctionnaires de la ville. C'est une chicane. Le préfet de la Seine aurait beau tripler, quadrupler et décupler ses services, il ne pourrait jamais donner satisfaction à tous les solliciteurs. Plus de 25,000 postulants sont inscrits pour l'emploi honnête, mais modeste de balayeur. Le balayeur touche 5 francs par jour et a droit à une pension de 800 francs. C'est ce qui explique que des bacheliers et même des licenciés sollicitent ce poste de fonctionnaire. La lutte pour la vie à Paris dépasse tout ce que l'imagination la plus hardie pourrait inventer. Avant que la tour Eiffel fut commencée, il y avait douze mille demandes pour l'emploi présumé de gardien!

Celui qui a été nommé est d'ailleurs un homme heureux; en hiver il a de vastes loisirs et, quand il se promène bourgeoisement, il lui arrive de rencontrer sur l'impériale de l'omnibus l'ancien prince de Naples ou de croiser aux Champs-Élysées le roi de Grèce qui adore les promenades à pied. Je l'ai aperçu, il y a quatre jours, dans un restaurant du rond-point des Champs-Élysées, dans la salle commune, coudoyant des Anglais et des Américains en voyage, des demoiselles élégantes, des hommes de cercle très gais. Ce qui m'a fait reconnaître S. M. Georges I^{er}, c'est l'inévitable agent de la sûreté que le gouvernement impose à tout visiteur royal. A la sortie du restaurant, un monsieur est venu demander très poliment du feu au roi de Grèce qui a secoué la cendre de son cigare et lui en a donné. Il fallait voir la tête de l'agent de M. Lépine pendant ce court incident! Son anxiété l'a trahi.

×

Les Parisiens ont tellement pris goût aux visites des souverains que l'un d'eux m'abordait l'autre jour en faisant la moue:

— « Tout pour le Midi! me dit-il. Il n'y en a que pour le Midi! » Et il me montra un numéro du journal annonçant que le roi des Belges venait de se rendre à Nice incognito pour visiter les vastes propriétés qu'il avait acquises entre Beaulieu et Villefranche et y faire bâtir.

— Le roi des Belges, ajouta-t-il avec dépit, ne pourrait-il pas venir en hiver à Paris?

— Et le soleil! répliquai-je.

— Le soleil! le soleil! c'est le prétexte que mettent en avant un tas de gens pour ne plus honorer Paris de leur présence pendant l'hiver! Non! il y a une mode en faveur du Midi! C'est un abus. Voilà un Russe, M. Krohn qui vient encore de faire parvenir 125,000 francs au Maire de Nice pour fonder dans cette ville une école enfantine en souvenir de la réception de l'empereur et de l'impératrice de Russie! Pourquoi à Nice?

Je ne pus m'empêcher de sourire et de répondre:

— Cet ami de la France a probablement retrouvé la santé, comme tant d'autres sur le littoral méditerranéen.

×

Paris, d'ailleurs, possède même en hiver une belle collection de fidèles. Il en vient de tous les coins du monde, et les fêtes russes nous ont valu plutôt que d'habitude l'immigration d'un grand nombre de ces hôtes de passage. Ils sont fort gênés par le temps qui ne permet guère les flâneries et éprouvent quelque embarras à passer agréablement leurs après-midi. Ils vont volontiers dans ce qu'on appelle « théâtres d'à-côté » où il y a des matinées qui souvent sont intéressantes. La vogue est au Théâtre d'auditions, dirigé par M^{lle} Maguera, artiste distinguée, appartenant à une excellente famille et qui a passé souvent l'hiver dans le Midi. M^{lle} Maguera vient de signer avec la direction du Petit-Théâtre-Français du faubourg Poissonnière un engagement pour créer le rôle de Victrix dans *Vers la foi* de M. Jacques d'Elau. Son théâtre d'auditions donnera cet hiver des œuvres inédites et inconnues dont j'aurai à entretenir les lecteurs du *Journal de Monaco*. On fait le plus grand éloge de *Mademoiselle Cléopâtre*, pièce en quatre actes tirée du roman d'Arsène Houssaye.

Les Parisiens qui ont des loisirs et les étrangers vont également beaucoup à l'*Exposition du Théâtre et de la Musique* qui prépare en ce moment une série de conférences agrémentées d'auditions. M. Henri des Houx parlera sur Chopin dont les œuvres seront exécutées par M. Hesse sur le piano du maître prêt par la maison Pleyel. M. Arthur Pougin parlera sur Mozart, avec le concours de M^{lle} Henriette Picot, virtuose de douze ans. J'ai assisté à un grand festival consacré en majeure partie à l'audition des œuvres de M. Le Borne qui ont été fort applaudies.

Les vrais théâtres commencent à renouveler leur répertoire et le théâtre de la Gaité vient de donner une pièce amusante la *Poupée*, agrémentée d'une partitionnette délicate de M. Audran, très bien jouée par M. Lucien Noël et par M^{lle} Sully, une étoile que tout Paris voudra voir.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LES PRODUITS DU MEXIQUE. — Sir Henri Dering a envoyé au Foreign Office quelques notes pratiques sur la manière dont on cultive, au Mexique, certaines plantes, dont il suffit de citer les plus connues: le youca, l'ananas, le gingembre, etc.

« Les planteurs mexicains commettent généralement la faute de ne faire qu'un seul genre de culture sur leurs terres, qui pourraient cependant produire un grand nombre de plantes.

« Il serait à désirer qu'on fit l'acquisition des terrains appartenant à des particuliers, qui les céderaient souvent à bon compte, et que le gouvernement mexicain étendit aux immigrants qui s'y établissent le traitement exceptionnel accordé à ceux qui occupent les terres de l'Etat.

« En ce qui concerne les régions chaudes du Mexique, le youca rend aux indigènes les mêmes services que la pomme de terre aux Irlandais. Il est originaire du pays, où il existait avant la conquête de Cortez; un acre planté en youca donne six fois plus de matière nutritive que six acres de blé. Par exemple, deux rangées de youcas, sur une étendue de 150 pieds, peuvent nourrir une centaine d'individus pendant six mois.

« Quant à l'ananas, il a été cultivé de temps immémorial à Amatlan, à deux lieues au sud de Cordoba; maintenant, il est produit à Hidalgo, à la Vera-Cruz, à Puebla, etc. Le jus du fruit donne, paraît-il, du vin et du vinaigre; en outre, la feuille fournit une fibre dont on fait des cordes d'une finesse et d'une force de résistance extraordinaires; une corde de cette matière, en effet, n'ayant qu'une épaisseur d'un centimètre environ, peut supporter le poids de près de trois tonnes. Mais on peut aussi se servir de cette fibre pour fabriquer différentes espèces de toiles; et on croit que les Aztèques en faisaient des vêtements d'apparat.

« Un acre de terrain pourrait produire 4,000 livres d'ananas; et le propriétaire de 10 acres aurait un revenu de 5 à 7,000 dollars, soit de 25 à 35,000 fr. environ. »

AH! CES COQUINES DE MITES! — En font-elles des ravages, ces détestables petites bêtes, et nos ménagères n'apprendront pas sans un vif intérêt qu'elles ont à portée de la main un destructeur presque radical de ces acares destructeurs de nos vêtements de laine et de nos fourrures.

Ce destructeur des mites n'est autre que le sel.

On raconte que dans un hôpital les mites dévastaient les vestiaires, et surtout pullulaient dans une chambre où on avait empilé de la plume pour les oreillers. On imagina d'employer du sel pour les détruire, on en répandit largement, et bientôt les mites eurent disparu.

On recommande aussi d'employer le sel pour le balayage des tapis.

LES PÊCHERIES D'ECOSSE. — La commission des pêcheries d'Ecosse vient de faire paraître son quatorzième rapport annuel. Elle a été organisée autant pour remédier à la négligence des années précédentes que pour ménager des ressources pour l'avenir; elle a à sa disposition un petit yacht qui suffit à peine à ses observations, mais qui lui a permis cependant de faire quelques constatations intéressantes.

Elle ne s'est occupée, d'ailleurs, cette année, que de la partie orientale des côtes d'Ecosse. Dans cette région, on a fait de nombreuses expériences pour l'élevage du poisson, surtout de la sole, de la plie et de la limande.

En ce qui concerne la plie, la saison, cette année, a été moins favorable que celles de 1895 et de 1894; pourtant, 80 millions de jeunes plies ont pu être réparties dans les différentes pêcheries. On a réussi également à augmenter le nombre des limandes.

D'après des observations faites par le professeur Mac Intosh, le mâle du turbot et d'autres poissons analogues montrerait pour leurs œufs une sollicitude que l'on

n'attendait guère de ce genre d'animal. Mais ces soins cessent dès que les petits turbots sont éclos. Au point de vue de la pisciculture, d'ailleurs, il ne semble pas que le seul fait de former de grands enclos près des côtes ait une influence quelconque sur la quantité de poissons produite tous les ans; mais il est certain que la protection des endroits où les poissons déposent leurs œufs ne peut donner que de bons résultats.

C'est, du moins, ce qu'ont constaté le docteur Fullerton et M. J. Scott, à propos du Firth of Forth, qui produit beaucoup de crustacés. Le homard est naturellement le plus intéressant. La saison de la ponte dure, pour lui, depuis le milieu de juillet jusqu'à septembre ou octobre; la période de l'incubation varie entre neuf et onze mois.

Mais ce qui doit surtout attirer l'attention des autorités, en Ecosse, c'est ce que le docteur Wemyss Fulton raconte au sujet des huîtres de Firth of Forth. Elles étaient importantes dès le temps des Romains, et, au treizième siècle, elles étaient encore si abondantes, que les huîtres servaient de nourriture non seulement à la cour et à la bourgeoisie, mais au peuple même. A la fin du siècle dernier, on s'aperçut de leur diminution; on les protégea alors rigoureusement, puis on se relâcha de cette surveillance et, dans la seule ville d'Edimbourg, on vendit jusqu'à 1,700,000 huîtres pendant la saison. Enfin, il y a trente ans, le Conseil municipal de cette même ville, dont dépendaient les huîtres de Firth of Forth, s'inquiéta de cet état de choses; mais il était trop tard, et un fait suffit à le prouver. En 1867-68, la valeur des huîtres débarquées à Newhaven était de 10,782 livres sterling; en 1894, de 5,000. La conclusion du rapport sur les pêcheries d'Ecosse est que la négligence et l'inertie d'une municipalité peuvent plus pour détruire une industrie que l'exploitation d'une Compagnie uniquement guidée par les principes ordinaires du commerce.

VARIÉTÉS

Les Allumettes

Un comité vient de se former, dans le Jura, en vue d'élever un monument à Charles Sauria, l'inventeur de l'allumette chimique.

Cette invention n'est point allemande, comme on le croit généralement. Elle est bel et bien due à un Français. Marc-Charles Sauria, né à Poligny (Jura), le 25 avril 1812.

Sauria, fils d'un général, était encore collégien à Dôle, lorsqu'il inventa l'allumette, vers la fin de 1830. Dès janvier 1831, l'invention était mise en pratique par Puffeney, un ami de Sauria. Mais ce dernier mourut pauvre. Après avoir été successivement chimiste, agriculteur et médecin, Sauria obtint un bureau de tabac en 1881. Il est mort à Dôle, le 22 août 1895.

LES ALLUMETTES

Voyons en quoi consiste la mise en pratique de l'invention de Sauria. Les allumettes chimiques se divisent en trois grandes classes: 1° les allumettes en bois, au phosphore ordinaire, imprégnées de soufre ou de paraffine; 2° les allumettes en cire; 3° les allumettes en bois au phosphore rouge, ou amorphe, qui s'enflamment par frictions sur une surface dite *frottoir*, et qui comprennent les types soufrés, les types paraffinés (Suédoises) et les tisons, résistant au vent et à la pluie.

La première et la troisième classe se fabriquent par une série d'opérations qui leur sont communes, et que je vais exposer en quelques mots. Ce sont celles qui constituent l'invention de Sauria.

Le bois des allumettes provient du tremble, du peuplier ou du sapin. Le tremble vient ordinairement des forêts russes, parce que ce bois russe ne contient pas de nœuds. Le bois est débité par une machine spéciale. On procède par déroulage. Le tronc de l'arbre tourne autour de son axe sur la machine à débiter; une lame tranchante parallèle à cet axe se meut, pendant la rotation, d'un mouvement rectiligne en se rapprochant de l'axe, et enlève un copeau, comme on pèlerait une pomme, qui a l'épaisseur voulue d'une allumette et pour largeur la longueur du tronc. Ce copeau en se déroulant rencontre des lancettes équidistantes qui le divisent en bandes, dont la longueur est égale à la longueur de l'allumette.

Chaque tour de la machine donne 600 brins de bois, et on a 36 coups par minute. Un ouvrier ou une ouvrière suffit à conduire la machine chargée de mettre en presse les brins de bois, c'est-à-dire d'en permettre le trempage chimique de l'extrémité.

LES PÂTES CHIMIQUES

La pâte phosphorée destinée aux allumettes se fabrique dans des locaux spéciaux séparés les uns des autres, afin de supprimer l'insalubrité. On broie et on malaxe les différentes matières suivant la nature des pâtes et les différences de densité de leurs éléments. C'est à Aubervilliers qu'on fabrique la pâte phosphorée employée à la grande usine de l'État de Pantin. Le phosphore arrive à l'usine en estagons de fer blanc; il est mêlé, dans des proportions déterminées, aux autres matières, qui sont les suivantes:

Pâte ordinaire: phosphore blanc, colle, oxyde de zinc, verre en poudre, eau, matière colorante.

Pâte au minimum: phosphore blanc, gomme, minimum traité par l'acide azotique, verre en poudre, eau, noir de fumée.

La même pâte se prépare au chlorate de potasse. Pour les allumettes amorphes on emploie la chlorate et le bichromate de potasse, le soufre et le protoxyde de fer. Les grattins pour frottoirs amorphes sont obtenus par l'emploi du phosphore amorphe, sulfure d'antimoine, eau et colle.

La pâte se prépare en vases clos dans des appareils spéciaux, avec fermetures hydrauliques étanches supprimant tout dégagement. Un bon ouvrier allumettier peut produire 1,000 kilos de pâte par jour.

TREMPAGE ET EMBÔTAGE

Les presses garnies de leurs brins de bois sont conduites par une petite voie ferrée aux ateliers de soufrage. Le bain de soufre étant maintenu à un niveau constant, les allumettes serrées dans leurs alvéoles, plongent de la quantité voulue dans le liquide. C'est le trempage.

Le chimicage consiste à appliquer sur les allumettes soufrées ou paraffinées un boufon de pâte phosphorée.

Les boîtes renfermant les allumettes sont de deux types: la *portefeuille*, pour les allumettes ordinaires et les allumettes amorphes soufrées, et la *boîte* en bois ou en carton servant aux allumettes dites *suédoises* et aux *tisons*.

La boîte portefeuille est d'une seule pièce. Elle sort de la machine pliée et collée, prête à recevoir les allumettes.

La boîte en bois ou en carton est constituée par des copeaux, déroulés de la même façon que pour le débitage du bois, ou par de bandes de carton. Trois machines sont nécessaires pour la confection complète de la boîte.

La première machine forme et entoure d'un papier collé la boîte dite *coulisse*. La seconde forme et entoure de même la partie intérieure dite *tiroir*, qui doit contenir les allumettes et glisser dans la coulisse. La troisième pose et colle les étiquettes sur la surface de la boîte.

L'*emboitage* ou remplissage des boîtes se fait mécaniquement et avec une rapidité surprenante.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi vingt-huit octobre courant et jours suivants, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Gindre, sise boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que: armoires à glace, lits en bois et en fer complets, commodes, toilettes, tables, chaises, fauteuils, étagères, pendules, glaces, fourneaux de cuisine, etc., etc.

Au comptant.

AVIS

Vendredi trente octobre courant, à deux heures du soir, dans la Villa Ciro, sise boulevard du Nord, à Monte Carlo, continuation de la vente des meubles et objets mobiliers, consistant en lits en bois complets, commodes, chaises, tables, glaces, canapés, fauteuils, toilettes, tables de nuit, lingerie, appareils à gaz, etc., etc.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur JACQUES MEVOGLIONE sont invités à se présenter en personne ou en fondé de pouvoir, à l'assemblée qui aura lieu le 17 novembre courant, jour de mardi, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de décider, conformément à l'article 481 du Code de Commerce, s'ils se réservent de délibérer sur un concordat, en cas d'acquittement du failli de l'accusation de banqueroute frauduleuse qui s'instruit en ce moment contre lui, et si en conséquence, ils sursoient à statuer jusqu'après l'issue des poursuites.

Monaco, le 24 octobre 1896.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur SÉBASTIEN SERRA, commerçant, demeurant à Monaco, en état de faillite dont l'ouverture demeure provisoirement fixée audit jour.

Aux termes du même jugement, M. le Ch^e MESSIÉ, juge du siège, a été nommé Commissaire et M. RAYBAUDI, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 23 octobre 1896.

Pour extrait conforme:

Pour le Greffier en Chef:
A. Cioco, C.-G.

AVIS

Les créanciers du sieur ANDRÉ MUSSO, négociant à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le six novembre prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur de Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef:
RAYBAUDI.

AVIS

M^e BLANC, notaire, demande UN CLERC pour les protêts et les encaissements.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 octobre 1896

CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	sable.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.

Départs du 19 au 25 octobre 1896

SAINT-RAPHAEL, goël. Louis-Clara, fr., c. Richaud,	sur lest.
CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
SAINTE-MAXIME, cutter, Sainte-Françoise, fr., c. Léonard,	id.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

HOUSE AGENT Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE LINGERIE, RUBANS, MERCEURIE, DENTELLES OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

AVIS

A VENDRE une belle propriété située à Sospel (A.-M.), sur la route nationale, d'une superficie cadastrale de 21,440 mètres carrés et consistant en une maison de maître, une maison d'exploitation et d'un terrain planté d'arbres fruitiers et de vignes dont la récolte est pendante. Chasse dans les forêts voisines.

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	19	751.2	749.2	746.2	743.2	740.2	14.2	14.1	11.9	13.2			
20	742.2	745.2	746.5	749.2	750.6	13.2	14.1	15.2	13.8	12.2	83	S O fort	Beau
21	752.9	753.2	752.1	752.7	753.5	13.5	15.7	12.1	12.2	11.8	72	S O faible	Très variable, grêle, pluie
22	756.9	757.1	756.7	756.8	756.9	15.2	15.5	16.3	15.1	15.8	85	id.	id.
23	752.1	751.2	751.2	750.8	750.8	14.2	15.2	16.7	14.2	12.9	95	id.	Couvert, pluie très forte
24	754.5	756.1	757.1	758.2	759.1	14.2	15.8	15.5	13.3	12.8	71	S E faible	Beau
25	760.1	760.1	759.9	759.9	759.9	14.2	16.2	15.5	14.2	13.3	84	id.	Nuageux, beau

DATES	19	20	21	22	23	24	25
TEMPÉRATURES EXTREMES	Maxima 15.9 Minima 12.8	Maxima 15.6 Minima 11.8	Maxima 16.9 Minima 11.2	Maxima 16.3 Minima 12.2	Maxima 16.2 Minima 13.6	Maxima 16.2 Minima 11.5	Maxima 16.1 Minima 12.2

Pluie tombée : 217^{mm}

HORAIRE de la Marche des Trains du 3 Novembre 1896 — SERVICE D'HIVER

STATIONS		41	3	1	13	L. 21	5	7	19																
		exp. 1.2	exp. 1.2.3	rap. 1	exp. 1.2.3	luxe 1	exp. 1.2	rap. 1	rap. 1																
PARIS	dép.	9 10	11	9 25	9 50	5 30	2 15	8 25	8 45																
DIJON	dép.	2 29	6 2	2 13	4 43	10 26	7 40	1 8	1 28																
LYON-PERRACHE	dép.	7 9	10 33	5 3	9 45	1 31	11 30	4 10	4 30																
	arr.	2 57	5 36	10 25	5 9	6 44	6 25	9 25	9 49																
MARSEILLE	dép.	304	303	337	307	L. 25	317	321	341	5	325	329	339	343	347	351	355	359	361	334	365	369	309	375	
	dép.	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	luxe	1.2.3	1	1.2.3	1.2.3	1	1.2.3	1	1.2.3	1.2.3	1	1.2.3	1	1.2.3	1.2.3	1	1.2.3	1.2.3	1.2.3	
	arr.	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	12 20	
TOULON	dép.	2 10	3 58	5 20	8 5	9 2	10 4	10 37	10 29	11 20	12 12	1 2	1 39	2 14	2 25	3 18	4 25	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
Les Arcs	dép.	3 58	5 23	7 6	8 5	9 2	10 4	10 37	10 29	11 20	12 12	1 2	1 39	2 14	2 25	3 18	4 25	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
CANNES	dép.	5 23	6 17	8 3	8 47	9 55	10 45	11 34	11 12	12 2	1 12	1 25	2 2	2 30	3 18	4 25	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
NICE	dép.	6 17	6 45	8 20	9 9	10 10	11 11	11 50	11 15	12 25	1 1	1 25	2 2	2 35	3 10	4 25	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
Nice-Riquier	dép.	6 45	7 38	9 29	10 15	11 15	12 15	1 15	1 30	2 40	3 30	4 25	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
Villefranche-s-Mer	dép.	7 38	8 31	10 22	11 8	12 8	1 11	1 59	1 34	2 44	3 34	4 25	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
Beaulieu	dép.	8 31	9 24	11 15	12 1	1 11	1 25	1 38	2 11	3 21	4 11	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
Eze	dép.	9 24	10 17	12 8	1 11	1 25	1 38	2 11	3 21	4 11	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	5 14	
La Turbie	dép.	10 17	11 10	13 1	2 1	2 15	3 1	4 1	5 1	6 1	7 1	8 1	9 1	10 1	11 1	12 1	1 1	2 1	3 1	4 1	5 1	6 1	7 1	8 1	
MONACO	dép.	12 54	5 29	7 17	8 54	9 23	10 38	11 23	12 18	11 38	12 53	1 23	1 53	2 23	3 33	4 23	5 23	6 23	7 23	8 23	9 23	10 23	11 23	12 23	
	arr.	12 56	5 34	7 22	8 58	9 25	10 40	11 24	12 21	11 40	12 55	1 24	1 54	2 24	3 34	4 24	5 24	6 24	7 24	8 24	9 24	10 24	11 24	12 24	
MONTE CARLO	dép.	1	5 37	7 25	9 1	9 28	10 43	11 27	12 24	11 43	12 58	1 27	1 58	2 27	3 37	4 27	5 27	6 27	7 27	8 27	9 27	10 27	11 27	12 27	
	arr.	1	5 39	7 28	9 6	9 32	10 46	11 30	12 29	11 46	1 30	2 1	2 30	3 37	4 27	5 27	6 27	7 27	8 27	9 27	10 27	11 27	12 27	1 27	
Cabbé-Roquebrune	dép.	1 9	5 46	7 35	9 13	9 39	10 53	11 37	12 36	11 54	1 7	1 37	2 10	3 27	4 3	5 7	6 7	7 7	8 7	9 7	10 7	11 7	12 7	1 7	
MENTON	dép.	1 19	5 57	7 47	9 27	9 48	11 5	11 44	12 5	12 19	1 20	1 44	2 22	3 35	4 31	5 30	6 30	7 30	8 30	9 30	10 30	11 30	12 30	1 30	
Garavan	dép.	1 35	6 3	7 53	9 33	9 54	11 11	11 11	12 11	12 25	1 26	2 28	3 21	4 28	5 24	6 24	7 24	8 24	9 24	10 24	11 24	12 24	1 24	2 24	
VINTIMILLE	dép. h. centrale	6 15	8 5	9 45	10 7	11 23	12 37	1 38	2 40	3 21	4 28	5 24	6 24	7 24	8 24	9 24	10 24	11 24	12 24	1 24	2 24	3 24	4 24	5 24	
	arr. h. centrale	12 43	5 21	7 13	8 50	9 23	10 34	11 18	12 14	11 49	1 49	2 59	3 49	4 39	5 29	6 29	7 29	8 29	9 29	10 29	11 29	12 29	1 29	2 29	

STATIONS		300	318	302	304	336	310	L. 22	314	316	10	20	330	12	338	342	346	350	354	L. 26	362	364	366	368	8	374	360
		omn. 1.2.3	luxe 1	exp. 1	omn. 1.2.3	rap. 1	rap. 1	exp. 1	exp. 1	omn. 1.2.3	exp. 1	omn. 1.2.3	omn. 1.2.3	omn. 1.2.3	luxe 1	exp. 1	mixte 1.2.3	omn. 1.2.3	exp. 1.2	exp. 1	omn. 1.2.3						
VINTIMILLE	dép. h. de Paris	6 40	8 10	9 5	10 45	12 5	12 45	12 5	12 45	1 40	2 2	2 2	2 55	3 50	4 30	5 10	6 10	7 10	8 10	9 10	10 10	11 10	12 10	1 10	2 10	3 10	4 10
Garavan	dép.	6 53	8 23	9 18	10 58	11 58	12 13	12 13	12 58	1 53	2 15	2 15	3 8	4 3	5 23	6 13	7 13	8 13	9 13	10 13	11 13	12 13	1 13	2 13	3 13	4 13	5 13
MENTON	dép.	5 20	7 3	8 31	9 29	11 6	12 10	12 26	12 54	1 16	2 1	2 28	3 16	4 16	5 4	6 20	7 20	8 20	9 20	10 20	11 20	12 20	1 20	2 20	3 20	4 20	5 20
Cabbé-Roquebrune	dép.	5 28	7 11	8 39	9 37	11 14	12 18	12 34	1 2	1 24	2 9	2 35	3 24	4 1	5 24	6 28	7 2	8 2	9 2	10 2	11 2	12 2	1 2	2 2	3 2	4 2	5 2
MONTE CARLO	dép.	5 34	7 17	8 45	9 43	11 20	12 24	12 40	1 8	1 30	2 15	2 41	3 8	4 7	5 30	6 34	7 8	8 8	9 8	10 8	11 8	12 8	1 8	2 8	3 8	4 8	5 8
	arr.	5 35	7 20	8 47	9 45	11 22	12 29	12 50	1 10	1 34	2 18	2 44	3 10	4 9	5 34	6 38	7 10	8 10	9 10	10 10	11 10	12 10	1 10	2 10	3 10	4 10	5 10
MONACO	dép.	5 38	7 23	8 50	9 48	11 25	12 32	12 53	1 13	1 37	2 21	2 47	3 13	4 12	5 37	6 42	7 13	8 13	9 13	10 13	11 13	12 13	1 13	2 13	3 13	4 13	5 13
	arr.	5 40	7 27	8 52	9 50	11 27	12 35	12 57	1 14	1 40	2 23	2 48	3 14	4 14	5 40	6 43	7 14	8 14	9 14	10 14	11 14	12 14	1 14	2 14	3 14	4 14	5 14
La Turbie	dép.	7 32	8 57	9 55	11 32	12 40	1 45	2 45	3 45	4 45	5 45	6 45	7 45	8 45	9 45	10 45	1										